

GROUPEMENT INTER-ACADEMIQUE		C. A. P.	SESSION Juin 2005	Code(s) examen(s)	Tirages
Spécialité : Agent vérificateur d'appareils extincteurs					A 2,49
Sujet : Epreuve E.P.2.					L
Coefficient : 7	Durée :	3 heures	Feuillelet :	1/21	R

EXPRESSION TECHNOLOGIQUE

Numéro du candidat

Situation :

Vous êtes agent vérificateur d'une société certifiée I.E.M. – A.P.S.A.D. pour l'installation et le contrôle des appareils extincteurs.

Monsieur Dupond vient de prendre ses fonctions d'Ingénieur Sécurité de la Société BULDAIR. Cette société, basée dans le Nord-Est de la France, fabrique des enveloppes papier à bulles, du plastique à bulles, et des bâches de piscines en matière plastique.

Jusqu'à ce jour, le suivi du parc du matériel de lutte contre l'incendie était réalisé par le personnel d'entretien de l'usine.

Monsieur Dupond a réalisé, dès son arrivée, un recensement des extincteurs et RIA existants dans la Société. Ce recensement vous est donné en feuillets 9 et 10 /21.

Il est mis à votre disposition :

1. un plan des lieux (plan de masse + plan par zone) – feuillets 3 à 6 inclus / 21
2. un descriptif des bâtiments (structure et activité) – feuillets 7 et 8 /21
3. un recensement des extincteurs et RIA, établi par Monsieur Dupond – feuillets 9 et 10 / 21
4. le tarif des extincteurs et matériel de signalisation vendus par votre Société – feuillet 16 et 17 /21

On demande :

Monsieur Dupond vous demande de définir quels sont les extincteurs que vous conserveriez dans le cadre de la mise en conformité R4 de son site par rapport aux prescriptions de la règle APSAD R4 (édition février 2003), et de lui fournir un devis concernant la remise en état des extincteurs récupérables pour la conformité R4, ainsi que pour la mise en place de la signalisation de sécurité.

Il vous demande également aussi une proposition d'implantation de RIA sur une partie de son usine. Concernant les RIA : le bâtiment C est sous sprinklage ; dans le souci de protéger par des RIA les zones non sprinklées (bâtiments A et B), Monsieur Dupond vous demande de réimplanter les RIA, ainsi que les emplacements des vannes et du réseau.

GROUPEMENT INTER-ACADEMIQUE	C. A. P.	SESSION Juin 2005	Code(s) examen(s)	Tirages
Spécialité : Agent vérificateur d'appareils extincteurs				A L R
Sujet : Epreuve E.P.2.				
Coefficient : 7	Durée : 3 heures	Feuillelet : 2/21		

On demande et on exige :

1. Une liste des extincteurs pouvant être réutilisés pour la mise en conformité parmi ceux qui ont été recensés par Monsieur Dupond. Répondre sur les feuillets de recensement 9 et 10 /21.
2. Une liste des extincteurs à installer sur les bâtiments A, B, D, et les zones extérieures ; les réponses seront faites à partir des feuillets prévus à cet effet, respectivement feuillets 12 à 14 inclus / 22 .
3. Une implantation physique des extincteurs à installer sur le bâtiment C. La réponse à cette question sera faite **à l'encre bleue ou verte ou surligneur** sur le plan du bâtiment C prévue à cet effet sur le feuillelet 15/ 21. Monsieur Dupond exige, pour le bâtiment C, qu'il juge très sensible, une protection de base par des extincteurs 9 litres du fait de la présence de machines-outils craignant la poudre
4. Un devis relatif à la remise en état du parc extincteurs que vous aurez déterminé comme récupérable dans la question 1, ainsi qu'à la mise en place de signalisation de sécurité. La réponse à cette question devra être faite sur les feuillets 16 et 17 /21
5. Une réimplantation des RIA dans les bâtiments A et B, permettant de délivrer une déclaration de conformité à la règle APSAD R5 (édition février 2003). A ce titre, Monsieur Dupond a préparé une implantation, qu'il vous demande de corriger éventuellement, ainsi qu'un certain nombres de questions, auxquelles il attend que vous lui apportiez des réponses précises. Monsieur Dupond vous demande de préciser le diamètre de canalisation nécessaire en tête de l'alimentation, et de corriger, éventuellement, le nombre et le type de RIA, le nombre de vannes, et de lui indiquer où se trouvera le RIA le plus défavorisé, ainsi que ses caractéristiques.

La réponse à cette question`devra être faite sur les feuillets 18 et 19 /21.

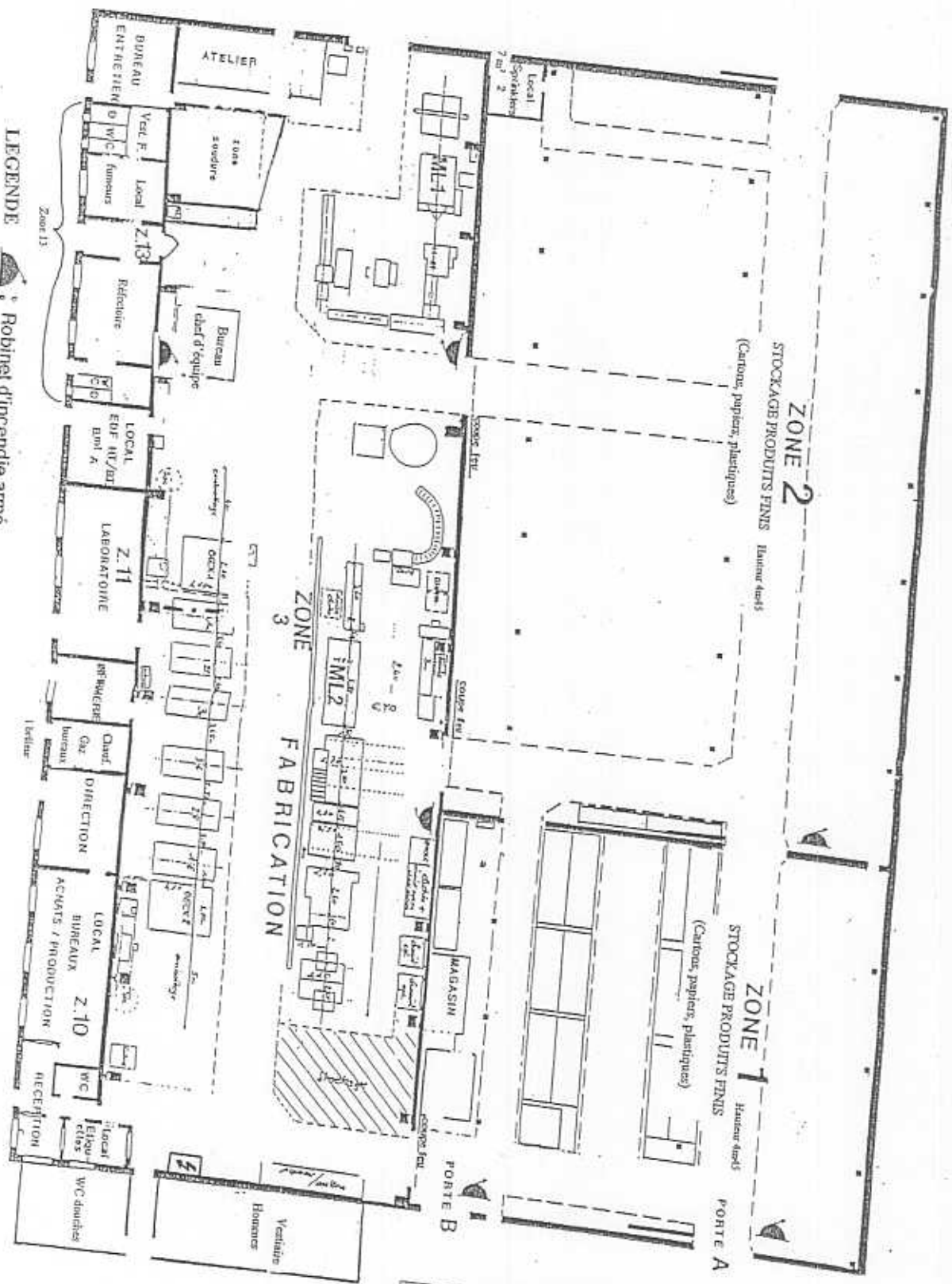
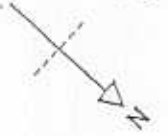
Enfin, lors de votre intervention, Monsieur Dupond vous fournit le plan de prévention du site. Ce document est présenté dans le feuillelet 20 / 21. Vous devez répondre en feuillelet 21 / 21 à des questions relatives à ce plan de prévention.

Les feuillets n° 9 à 21 / 21 sont à rendre.

ACADEMIQUE	C. A. P.	SESSION Juin 2005	Cadre (rampe)	Tirage
Spécialité : Agent vérificateur d'appareils extincteurs	Sujet : Epreuve E.P.2.	Durée : 3 heures	Feuille : 4/21	A L R
Coefficient : 7				

BATIMENT A

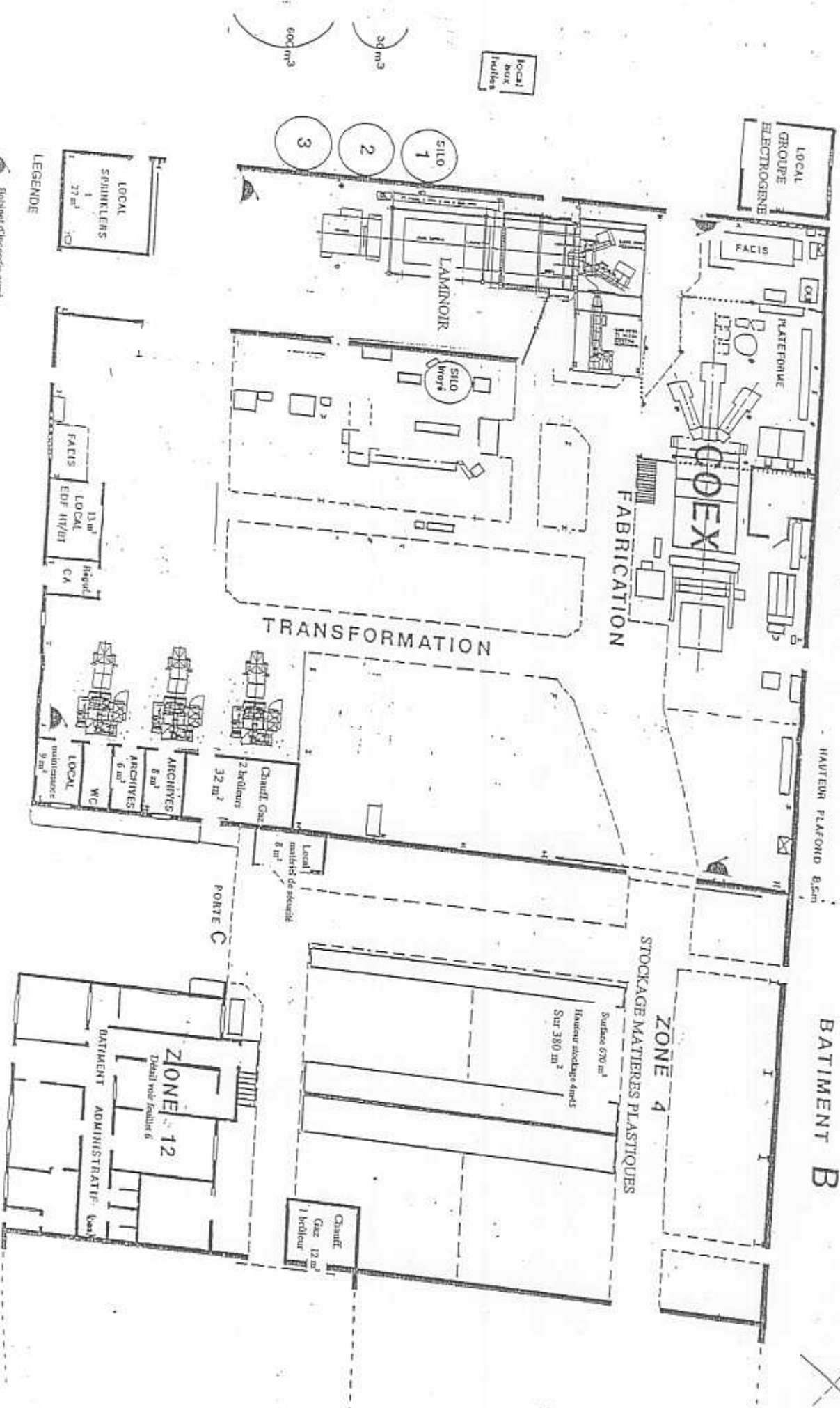
ÉCHELLE 5/1000
@ 1/20m, 1/4m, 1/5m



LOCAL OU ZONE	SURFACE
ZONE 1	499 m ²
ZONE 2	716 m ²
LOCAL SPONDEXLE N°9	7 m ²
ZONE 3	716 m ²
QUAIS	230 m ²
VESTIBULES HOMMES	57 m ²
ZONE 10 - BUREAUX	63 m ²
CHAUFFEIE GAZ	9 m ²
REPIMERIE	11 m ²
ZONE 11 - LABORATOIRE	31 m ²
LOCAL EFF HTAT	15 m ²
ZONE 13	56 m ²
BUREAU ENTRETIEN	16 m ²

GROUPEMENT INTER-ACADEMIQUE	C. A. P.	SESSION Juin 2005	Code(s) numéro(s)	Tirage
Spécialité : Agent vérificateur d'appareils extincteurs		Sujet : Epreuve E.P.2.		A L R
Coefficient : 7	Durée : 3 heures	Feuille : 5/21		

BATIMENT C



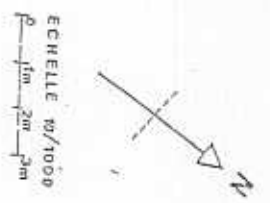
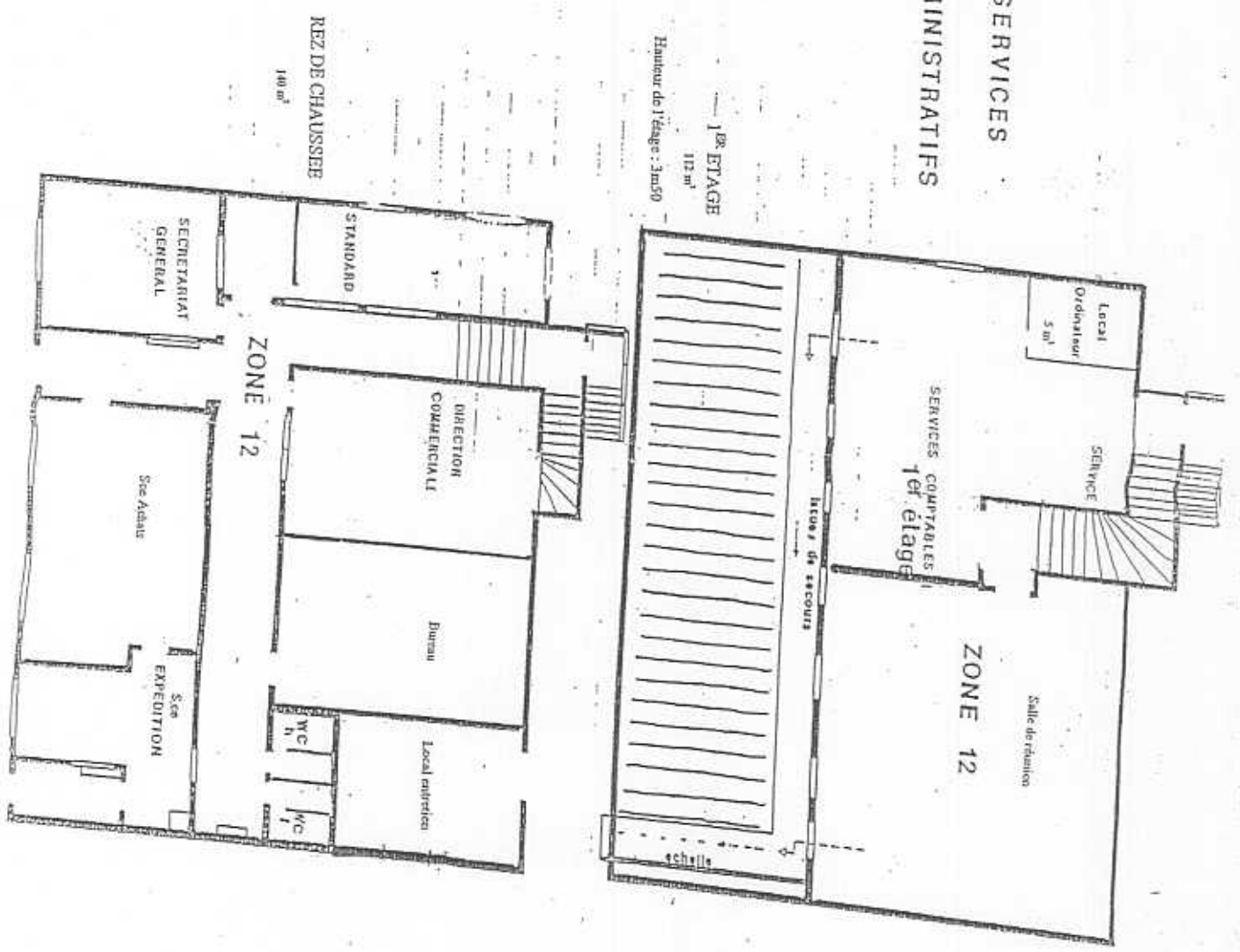
ECHELLE 1/1000
0 2m 4m 6m

LEGENDE

Relevé d'incendie armé

GROUPEMENT INTER-ACADEMIQUE	C. A. P.	SESSION Juin 2005	Code(s) examen(s)	Tirage
Spécialité : Agent vérificateur d'appareils extincteurs		Sujet : Epreuve E.P.2.		A L R
Coefficient : 7	Durée : 3 heures	Feuillelet : 6/21		

SERVICES ADMINISTRATIFS



GROUPEMENT INTER-ACADEMIQUE	C. A. P.	SESSION Juin 2005	Code(s) examen(s)	Tirages
Spécialité : Agent vérificateur d'appareils extincteurs				A L R
Sujet : Epreuve E.P.2.				
Coefficient : 7	Durée : 3 heures	Feuillet : 7/21		

DOSSIER TECHNIQUE

DESCRIPTIF DES BATIMENTS

BATIMENT A :

- La zone 3 est la zone où sont fabriquées des enveloppes à bulles. Le procédé de fabrication est le suivant :
 - 1) la matière plastique est soufflée et passée dans un laminoir afin de former les bulles
 - 2) le film ainsi obtenu est ensuite collé (colles utilisant des solvants et chauffées à 40°C) sur du papier kraft
 - 3) une fois cet assemblage terminé, l'ensemble papier + plastique à bulles est découpé suivant les dimensions finales d'enveloppes souhaitées. Les enveloppes ainsi obtenues sont refermées à l'aide d'une autre colle utilisant également des solvants, puis marquées par une encre (numéro de lot + date de fabrication) utilisant elle aussi des solvants.
 - 4) En bout de chaîne, les enveloppes sont emballées dans des cartons puis envoyés dans les zones 1 et 2 (stockage de produits finis).

- La zone 11 est délimitée par le laboratoire ; dans ce laboratoire, sont manipulées les encres et colles qui servent à la fabrication des enveloppes à bulles.

BATIMENT C :

- Le bâtiment C est dédié à la fabrication de plastique à bulles. La matière première est passée dans des souffleuses, qui permettent la fabrication des bulles. Il n'y a pas d'encollage ni d'utilisation de solvants dans cette zone.
En revanche, la fabrication des bâches de piscines se fait sur un laminoir contenant une quantité importante d'huile. La machine est globalement « assez grasse » et quelques dépôts de feux y ont eu lieu ces dernières années.

BATIMENT D :

- Ce bâtiment est dédié au stockage des matières premières utilisées dans la fabrication : matière plastique et papier kraft, tous deux stockés sous forme de rouleaux.

- Ce bâtiment est réalisé en bardage simple peau, il n'est pas chauffé, et occupe une surface totale de 1539 m².

GROUPEMENT INTER-ACADEMIQUE	C. A. P.	SESSION Juin 2005	Code(s) examen(s)	Tirages
Spécialité : Agent vérificateur d'appareils extincteurs				A L R
Sujet : Epreuve E.P.2.				
Coefficient : 7	Durée : 3 heures	Feuillet : 8/21		

BATIMENTS EXTERIEURS :

- Le local « EDF HT » est le poste de livraison en électricité Haute Tension par EDF. Ce local est la propriété d'EDF et la société BULDAIR n'en possède pas la clé.
- Les bennes « déchets banals » reçoivent essentiellement des déchets provenant de la fabrication (papier, plastiques) et des emballages (cartons). Les déchets solvants (colles, encres) sont traités séparément. Les bennes occupent une surface au sol de 60 m² et sont situées à 11 mètres du bâtiment C.
- Le local de stockage des colles et encres est un local fermé, de 44 m². C'est le seul local sous atmosphère explosible (ou « installation anti-déflagrante ») du site. Il y est stocké environ 1220 litres de solvants, sous divers contenants (bouteilles d'un litre, jerricans de 5 litres, fûts de 20 litres). Ce local est situé à 12 mètres du bâtiment D.

GROUPEMENT INTER-ACADEMIQUE		C. A. P.		SESSION Juin 2005		Code(s) examen(s)	Tirages
Spécialité : Agent vérificateur d'appareils extincteurs							A L
Sujet : Epreuve E.P.2.							
Coefficient : 7	Durée :	3 heures	Feuillet :	9/21	R		

**RECENSEMENT DES EXTINCTEURS EXISTANTS
SUR LE SITE
REPONSE A LA QUESTION 1**

TYPE	CAPACITE	MARQUAGE ESTAMPILLE	OBSERVATIONS	RECUPERABLE POUR CONFORMITE R4 (mettre une croix si OUI, si NON justifier)
Eau pulvérisée avec additif	6 litres	Couleur jaune 84-33	Bon état	
Eau pulvérisée avec additif	6 litres	Couleur jaune HG-23	Bon état	
Eau pulvérisée avec additif	6 litres	Couleur grise 2000-19	Bon état	
Eau pulvérisée avec additif	9 litres	Couleur jaune 94-33	Bon état	
Eau pulvérisée avec additif	9 litres	Couleur jaune 94-33	Lance pulvérisatrice cassée	
Eau pulvérisée avec additif	9 litres	Couleur jaune 98-33	Bon état	
Eau pulvérisée avec additif	9 litres	Couleur grise 2001-19	Bon état	
Poudre ABC	2 kg	Couleur grise 2002-19	Sérigraphie illisible	
Poudre ABC	4 kg	Couleur grise 2002-19	Choc à la cuve et robinetterie cassée	
Poudre BC	6 kg	Couleur jaune 92-33	Forte corrosion externe	
Poudre ABC	6kg	Couleur jaune 95-33	Bon état	
Poudre ABC	9 kg	Couleur jaune 92-33	Bon état	
Poudre ABC	6 kg	Couleur grise 2000-19	Bon état	

GROUPEMENT INTER-ACADEMIQUE	C. A. P.	SESSION Juin 2005	Code(s) examen(s)	Tirages
Spécialité : Agent vérificateur d'appareils extincteurs				A L R
Sujet : Epreuve E.P.2.				
Coefficient : 7	Durée : 3 heures	Feuillet : 10/21		

**RECENSEMENT DES EXTINCTEURS EXISTANTS
SUR LE SITE
REPONSE A LA QUESTION 1**

TYPE	CAPACITE	MARQUAGE ESTAMPILLE	OBSERVATIONS	RECUPERABLE POUR CONFORMITE R4 (mettre une croix si OUI, si NON justifier)
Poudre ABC	9 kg	Couleur grise 2000-19	Choc sur cuve	
Poudre ABC	9 kg	Couleur grise 2002-19	Bon état - manque goupille	
Poudre ABC	50 kg	Couleur jaune 83-33	Bon état - vide	
CO2	2 kg	Couleur jaune 93-33	Bon état	
CO2	2 kg	Couleur bleue 94-33	Bon état	
CO2	5 kg	Couleur grise 2001-19	Bon état	
CO2	5 kg	Couleur grise 2001-19	Bon état - vide	
Halon 1211	6 litres	Couleur jaune 92-23	Bon état	

RECENSEMENT DES R.I.A. EXISTANTS SUR LE SITE

EMPLACEMENT	DIAMETRE	LONGUEUR	ETAT
Bâtiment C, vers sortie groupe électrogène	DN 33	30 mètres	Hors Service
Bâtiment C, vers laminoir	DN 33	30 mètres	Hors Service
Bâtiment C, vers archives	DN 33	30 mètres	Hors Service
Bâtiment C, vers porte donnant sur bâtiment B	DN 33	30 mètres	Hors Service
Bâtiment A Zone 2, vers porte donnant sur Zone 1	DN 33	30 mètres	Hors Service
Bâtiment A Zone 1, vers porte donnant sur quais de chargement	DN 33	30 mètres	Hors Service
Bâtiment A Zone 1, vers porte B	DN 25	30 mètres	Bon état
Bâtiment A Zone 3, dans atelier de fabrication	DN 33	30 mètres	Hors Service
Bâtiment A Zone 3, dans atelier, derrière le bureau du chef d'équipe	DN 33	30 mètres	Bon état
Bâtiment A Zone 3, vers porte donnant sur la zone 2	DN 33	30 mètres	Hors Service

GROUPEMENT INTER-ACADEMIQUE		C. A. P.		SESSION Juin 2005		Code(s) examen(s)	Tirages
Spécialité : Agent vérificateur d'appareils extincteurs							A L R
Sujet : Epreuve E.P.2.							
Coefficient : 7	Durée :	3 heures	Feuillet :	11/21			

ABREVIATIONS AUTORISEES DANS LA REPONSE A LA QUESTION 2

- EP 6 : Extincteur eau pulvérisée 6 litres
- EP 9 : Extincteur eau pulvérisée 9 litres
- EP 45 : Extincteur eau pulvérisée 45 litres
- EP 6 A : Extincteur eau pulvérisée 6 litres avec additif
- EP 9 A : Extincteur eau pulvérisée 9 litres avec additif
- EP 45 A : Extincteur eau pulvérisée 45 litres avec additif
- EP 6 A + A : Extincteur eau pulvérisée 6 litres avec additif et antigel
- EP 9 A + A : Extincteur eau pulvérisée 9 litres avec additif et antigel
- P6 BC : Extincteur poudre BC 6kg
- P9 BC : Extincteur poudre BC 9kg
- P50 BC : Extincteur poudre BC 50kg
- P1 ABC : Extincteur poudre ABC 1kg
- P2 ABC : Extincteur poudre ABC 2kg
- P4 ABC : Extincteur poudre ABC 4kg
- P6 ABC : Extincteur poudre ABC 6kg
- P9 ABC : Extincteur poudre ABC 9kg
- P25 ABC : Extincteur poudre ABC 25kg
- P50 ABC : Extincteur poudre ABC 50kg
- C2 : Extincteur CO2 2kg
- C5 : Extincteur CO2 5kg
- C10 : Extincteur CO2 10kg
- C20 : Extincteur CO2 20kg

GROUPEMENT INTER-ACADEMIQUE	C. A. P.	SESSION Juin 2005	Code(s) examen(s)	Tirages
Spécialité : Agent vérificateur d'appareils extincteurs				A L R
Sujet : Epreuve E.P.2.				
Coefficient : 7	Durée : 3 heures	Feuillet : 12/21		

**REPONSE A LA QUESTION 2 : LISTE DES EXTINCTEURS PROPOSES
DANS LE CADRE DE LA MISE EN CONFORMITE R4 POUR LES
BATIMENTS A, B, D, ET LES BATIMENTS EXTERIEURS**

NB : Seules les abréviations indiquées au feuillet 11 sont autorisées dans la réponse à la question 2.

BATIMENT A

ZONE - LOCAL OU RISQUE	Surface	Protection générale - nombre et type	Protection complémentaire - nombre et type	Protection activités particulières - Nombre et type
Zone 1 - Stockage	499 m ²			
Quais couverts	220 m ²			
Zone 2 - Stockage	716 m ²			
Zone 2 - local sprinkler n°2	7 m ²			
Zone 3 - fabrication + vestiaires hommes	716 m ² + 57 m ²			
Zone 10 - bureaux	63 m ²			
Chaufferie gaz	9 m ²			
Infirmierie	11 m ²			
Zone 11 - laboratoire	31 m ²			
Local EDF HT/BT	15 m ²			
Zone 13	56 m ²			
Bureau entretien	16 m ²			

GROUPEMENT INTER-ACADEMIQUE		C. A. P.		SESSION Juin 2005		Code(s) examen(s)	Tirages
Spécialité : Agent vérificateur d'appareils extincteurs							A L R
Sujet : Epreuve E.P.2.							
Coefficient : 7	Durée :	3 heures	Feuillet :	13/21			

**REPONSE A LA QUESTION 2 : LISTE DES EXTINCTEURS PROPOSES
DANS LE CADRE DE LA MISE EN CONFORMITE R4 POUR LES
BATIMENTS A, B, D, ET LES BATIMENTS EXTERIEURS**

BATIMENT B

ZONE – LOCAL OU RISQUE	Surface	Protection générale – nombre et type	Protection complémentaire – nombre et type	Protection activités particulières – Nombre et type
Zone 4 - Stockage	670 m ²			
Zone 4 – Local Chaufferie	12 m ²			
Zone 4 – Local sécurité	8 m ²			
Zone 12 – bureaux RDC	140 m ²			
Zone 12 – bureaux étage	112 m ²			
Zone 12 – local informatique étage	5 m ²			

BATIMENT D

ZONE – LOCAL OU RISQUE	Surface	Protection générale – nombre et type	Protection complémentaire – nombre et type	Protection activités particulières – Nombre et type
Stockage Matières Premières	1539 m ²			

GROUPEMENT INTER-ACADEMIQUE		C. A. P.		SESSION Juin 2005		Code(s) examen(s)	Tirages
Spécialité : Agent vérificateur d'appareils extincteurs							A L R
Sujet : Epreuve E.P.2.							
Coefficient : 7	Durée :	3 heures	Feuillet :	14/21			

**REPONSE A LA QUESTION 2 : LISTE DES EXTINCTEURS PROPOSES
DANS LE CADRE DE LA MISE EN CONFORMITE R4 POUR LES
BATIMENTS A, B, D, ET LES BATIMENTS EXTERIEURS**

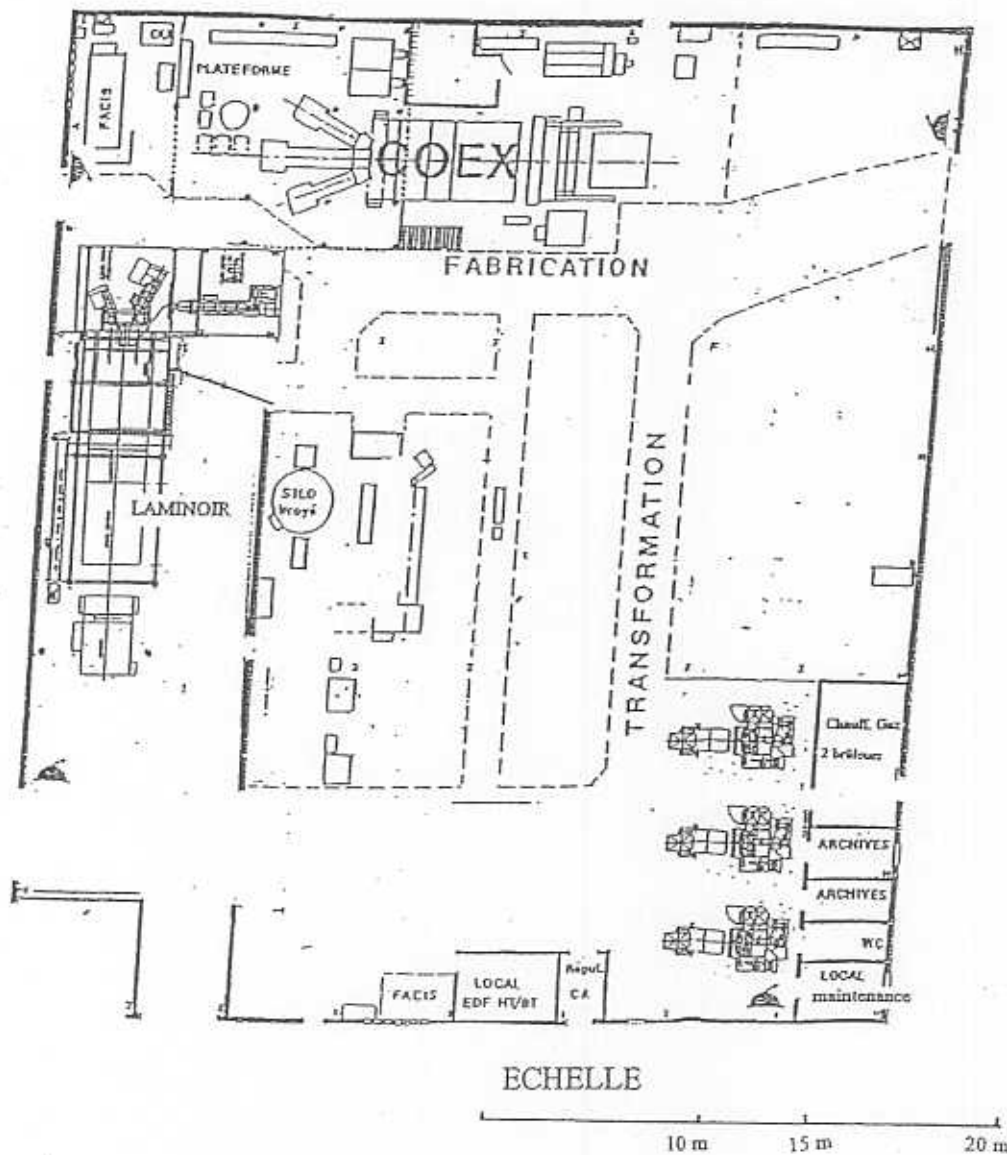
BATIMENTS EXTERIEURS

ZONE – LOCAL OU RISQUE	Surface	Protection générale – nombre et type	Protection complémentaire – nombre et type	Protection activités particulières – Nombre et type
Local gardien	38 m ²			
Local EDF				
Parkings PL et VL				
Local CE	12 m ²			
Local syndical	12 m ²			
Groupe électrogène	18 m ²			
Local huiles	25 m ²			
Bennes « déchets banals »	60 m ²			
Local sprinkler n°1	27 m ²			
Stockage palettes	350 m ²			
Stockage colles et encres	44 m ²			

GROUPEMENT INTER-ACADEMIQUE	C. A. P.	SESSION Juin 2005	Code(s) examen(s)	Tirages
Spécialité : Agent vérificateur d'appareils extincteurs				A L R
Sujet : Epreuve E.P.2.				
Coefficient : 7	Durée : 3 heures	Feuillet : 15/21		

**REPONSE A LA QUESTION 3 : IMPLANTATION PHYSIQUE DES
EXTINCTEURS DANS LE BATIMENT C POUR LA MISE EN CONFORMITE
R4**

Pour la réponse à cette question, n'utiliser que les abréviations utilisées en feuillet. Répondre en utilisant un stylo bleu, vert, ou surligneur.



GROUPEMENT INTER-ACADEMIQUE		C. A. P.		SESSION Juin 2005		Code(s) examen(s)	Tirages
Spécialité : Agent vérificateur d'appareils extincteurs							A L R
Sujet :		Epreuve E.P.2.					
Coefficient : 7	Durée :	3 heures	Feuillelet :	16/21			

REPONSE A LA QUESTION 4 : DEVIS RELATIF A LA REMISE EN ETAT DU PARC EXTINGTEURS

Vous devez :

- chiffrer la maintenance préventive et corrective du parc extincteurs existant et que vous pensez pouvoir récupérer dans le cadre de la mise en conformité R4 tel que vous l'avez répondu à la question 1, ainsi que la mise en place de signalisation de sécurité.

DEVIS

DESIGNATION	PRIX UNITAIRE	QUANTITE	PRIX TOTAL
Extincteur eau pulvérisée 6 litres avec additif	105,00 €		
Extincteur eau pulvérisée 9 litres avec additif	110,00 €		
Extincteur eau pulvérisée 45 litres avec additif	680,00 €		
Extincteur eau pulvérisée 6 litres avec additif et antigel	120,00 €		
Extincteur eau pulvérisée 9 litres avec additif et antigel	135,00 €		
Extincteur poudre ABC 6 kg	120,00 €		
Extincteur poudre ABC 9 kg	150,00 €		
Extincteur poudre ABC 25 kg	450,00 €		
Extincteur poudre ABC 50 kg	750,00 €		
Extincteur CO2 2 kg	150,00 €		
Extincteur CO2 5 kg	230,00 €		
Extincteur CO2 10 kg	450,00 €		
Extincteur CO2 20 kg	900,00 €		
Rechargement extincteur eau pulvérisée 6 litres avec additif	50,00 €		
Rechargement extincteur eau pulvérisée 9 litres avec additif	55,00 €		
Rechargement extincteur poudre ABC 6 kg	75,00 €		
Rechargement extincteur poudre ABC 9 kg	90,00 €		
Rechargement extincteur poudre ABC 50 kg	250,00 €		
Rechargement extincteur CO2 2kg	50,00 €		
Rechargement extincteur CO2 5kg	100,00 €		
Requalification extincteur CO2 2kg	40,00 €		
Requalification extincteur CO2 5kg	80,00 €		
Vérification forfaitaire comprenant plomb, joint, et charges de maintenance	30,00 €		

GROUPEMENT INTER-ACADEMIQUE		C. A. P.	SESSION Juin 2005	Code(s) examen(s)	Tirages
Spécialité : Agent vérificateur d'appareils extincteurs					A L R
Sujet : Epreuve E.P.2.					
Coefficient : 7	Durée :	3 heures	Feuillet :	17/21	

DEVIS (suite)

DESIGNATION	PRIX UNITAIRE	QUANTITE	PRIX TOTAL
Panneau de signalisation extincteur	10,00 €		
Panneau de signalisation RIA	10,00 €		
Panneau « Sortie de Secours »	10,00 €		
Panneau « Commande de Désenfumage »	10,00 €		
Panneau « Ne pas utiliser sur flamme gaz »	10,00 €		
Goupille de sécurité pour extincteur portatif	5,00 €		
Lance pulvérisatrice pour extincteur à eau	30,00 €		
Soufflette pour extincteur à poudre	35,00 €		

Les prix ci-dessus s'entendent poses et livraison incluses.

PRIX TOTAL DU DEVIS HT	
TVA 19,6%	
PRIX TOTAL DU DEVIS TTC	

GROUPEMENT INTER-ACADEMIQUE	C. A. P.	SESSION Juin 2005	Code(s) examen(s)	Tirages
Spécialité : Agent vérificateur d'appareils extincteurs				A
Sujet : Epreuve E.P.2.				L
Coefficient : 7	Durée : 3 heures	Feuillet : 18/21		R

REPONSE A LA QUESTION 5 : IMPLANTATION PHYSIQUE DES RIA DANS LES BATIMENTS A, B, ET QUAIS D'EXPEDITION

Rappel : Monsieur Dupond vous fournit les plans ci-dessous, sur lesquels il a tracé le réseau, l'emplacement qu'il jugeait correct et suffisant des RIA, et des vannes.

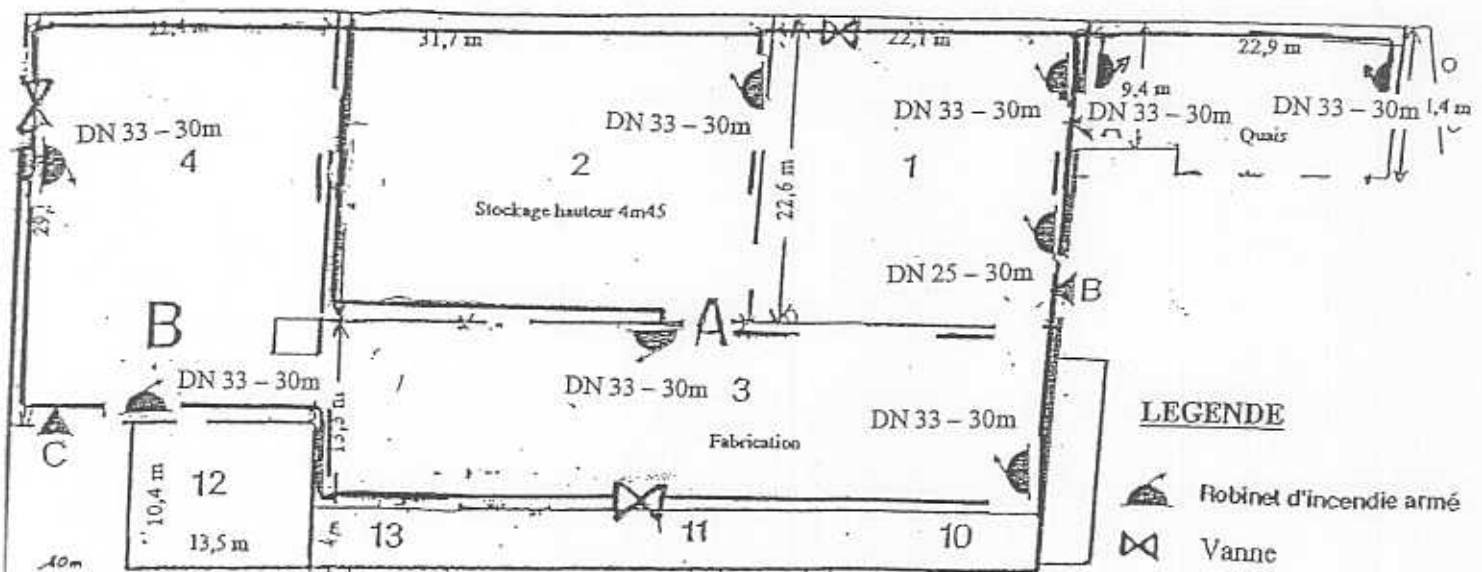
Monsieur Dupond vous demande de corriger éventuellement le plan au niveau :

- du diamètre de la canalisation en tête de l'alimentation
- du nombre et du type de RIA
- du nombre et du type des vannes

au minimum en fonction des exigences réglementaires.

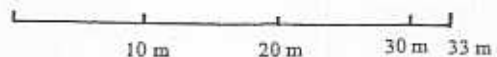
Vous devez répondre en couleur bleue, verte ou au surligneur.

Plan de la partie RDC



Potentiel calorifique du stockage : 1200 MJ/m².

ECHELLE



QUESTIONS

Le diamètre de la canalisation d'alimentation en tête de réseau est : DN 60. Cela vous semble-t-il correct ?

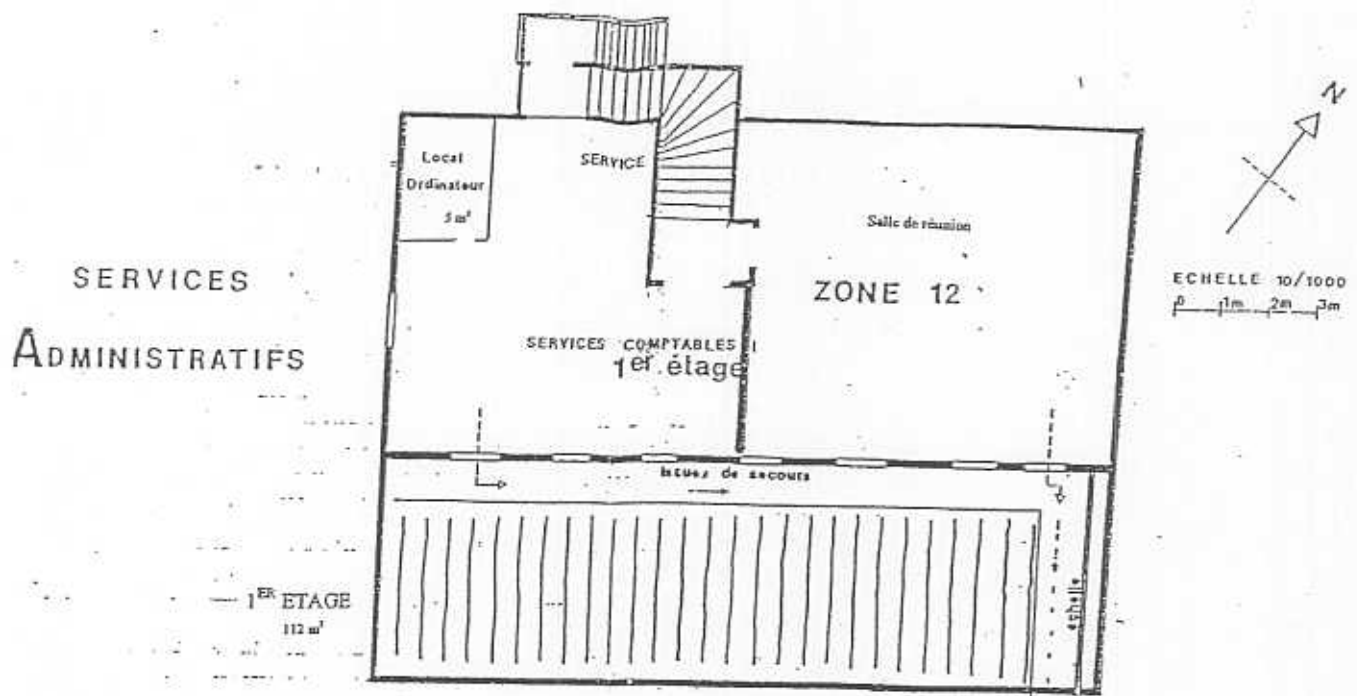
Si non, quel serait le bon diamètre ?

GROUPEMENT INTER-ACADEMIQUE	C. A. P.	SESSION Juin 2005	Code(s) examen(s)	Tirages
Spécialité : Agent vérificateur d'appareils extincteurs				A L R
Sujet : Epreuve E.P.2.				
Coefficient : 7	Durée : 3 heures	Feuillet : 19/21		

REPONSE A LA QUESTION 5 : IMPLANTATION PHYSIQUE DES RIA DANS LES BATIMENTS A, B, ET QUAIS D'EXPEDITION

Rappel : Monsieur Dupond vous fournit les plans ci-dessous, sur lesquels il a tracé le réseau, l'emplacement qu'il jugeait correct et suffisant des RIA, et des vannes

Plan de la partie étage



Potentiel calorifique des bureaux : 700 MJ / m²

QUESTIONS :

- 1) Quel est l'emplacement du RIA le plus défavorisé ?
- 2) Quels sont les accessoires accompagnant le RIA le plus défavorisé ?
- 3) Quel est le nombre de RIA à prendre en compte pour le calcul de la source ?

GROUPEMENT INTER-ACADEMIQUE	C. A. P.	SESSION Juin 2005	Code(s) examen(s)	Tirages
Spécialité : Agent vérificateur d'appareils extincteurs				A L R
Sujet : Epreuve E.P.2.				
Coefficient : 7	Durée : 3 heures	Feuillelet : 20/21		

PLAN DE PREVENTION JOURNALIER ETABLI ENTRE LA SOCIETE BULDAIR ET VOTRE SOCIETE

Entreprise utilisatrice	Entreprise Intervenant
BULDAIR	Votre Société

OPERATIONS A EFFECTUER

Implantation des extincteurs sur le site de la société

RISQUES D'INTERFERENCE AVEC DES OPERATIONS PROPRES A LA SOCIETE BULDAIR

Livraison de matières premières par voie ferroviaire de 10h00 à 12h00

CIRCULATION AUTOMOBILE INTERDITE A L'ARRIERE DE L'USINE PENDANT LA DUREE DES OPERATIONS DE DECHARGEMENT

NATURE DU TRAVAIL	NATURE DES RISQUES	MESURES PREVENTIVES
Travail à chaud <input type="checkbox"/>	Brûlure <input checked="" type="checkbox"/>	A la charge de l'entreprise BULDAIR : Signalement des interdictions de circuler Signalement des interdictions de fumer
Perçage, meulage <input checked="" type="checkbox"/>	Explosion <input checked="" type="checkbox"/>	
Chauffage, soudage <input type="checkbox"/>	Incendie <input type="checkbox"/>	A la charge de votre Société : Casque de sécurité <input checked="" type="checkbox"/> Chaussures de sécurité <input checked="" type="checkbox"/> Lunettes <input checked="" type="checkbox"/> Gants <input checked="" type="checkbox"/> Protection anti-bruit <input checked="" type="checkbox"/> Hamais <input type="checkbox"/> Analyse d'atmosphère (explosimètre) <input type="checkbox"/> Respect signalisation et consignes <input checked="" type="checkbox"/>
Décapage, grenailage <input type="checkbox"/>	Emission de gaz <input type="checkbox"/>	
Utilisation matériel électrique <input checked="" type="checkbox"/>	Asphyxie <input type="checkbox"/>	
Travail sur tuyauterie <input type="checkbox"/>	Chute de hauteur <input type="checkbox"/>	
Travail en hauteur <input type="checkbox"/>	Chute d'objet <input type="checkbox"/>	
Travail sur équipement électrique <input type="checkbox"/>	Electrique <input checked="" type="checkbox"/>	
Maintenance de matériel de sécurité <input checked="" type="checkbox"/>	Circulation <input checked="" type="checkbox"/>	
	Manutention <input checked="" type="checkbox"/>	

AUTRES INSTRUCTIONS AU PERSONNEL DE L'ENTREPRISE INTERVENANTE – Matériels et installations nécessaires à l'intervention

- Balisage des zones de travaux dans tous les locaux dédiés au stockage (circulation de chariots élévateurs)
- Utilisation de matériel antidéflagrant dans le local solvants
- Interdiction de pénétrer seul dans le local solvants et colles
- Utilisation obligatoire de protection anti-bruit dans l'atelier C
- Sol glissant dans l'atelier C, dans le local huiles, et dans le local Groupe Electrogène
- Entrée dans les locaux électriques soumise à possession de l'habilitation électrique adéquate

MESURES DE SECURITE OBLIGATOIRE POUR TOUS LES TRAVAUX

Défense de fumer sur tout le site à l'exception du local fumeurs implanté dans la zone 13
En cas d'accident ou d'incendie ou d'incident appeler le **118** à partir de n'importe quel poste dans l'usine

GROUPEMENT INTER-ACADEMIQUE		C. A. P.	SESSION Juin 2005	Code(s) examen(s)	Tirages
Spécialité : Agent vérificateur d'appareils extincteurs					
Sujet : Epreuve E.P.2.					
Coefficient : 7	Durée : 3 heures	Feuillet : 21/21		A L R	

QUESTIONS RELATIVES AU PLAN DE PREVENTION PRESENTE EN FEUILLET 20/21

QUESTION A :

Quelles sont les restrictions applicables à la circulation automobile dans l'usine :

- d'une manière générale :

- en termes de période horaire :

QUESTION B :

Sous quelle condition est-il autorisé de fumer dans l'usine ?

QUESTION C :

Quelles précautions particulières devez-vous prendre :

- pour entrer dans le local « Stockage Solvants et Colles » ?

- pour fixer des extincteurs dans ce local ?

QUESTION D :

Quelle précaution particulière devez-vous prendre si vous intervenez au voisinage du laminoir de l'atelier C ?

QUESTION E :

Quel numéro de téléphone devez-vous composer sur un poste intérieur de l'usine en cas d'accident ?
